

Décembre 2024

En cette fin d'année, il est utile de penser aux bonnes résolutions 😊 Passez tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

**2.5€ C'EST L'INDEMNITÉ  
AUTOMATIQUE POUR TOUT JOUR  
DE TÉLÉTRAVAIL EFFECTUÉ**



Si tu n'as pas ta ligne télétravail sous Simus, interroge ton manager sur son absence.

**RESPECT LES PAROLES S'ENVOLENT...LES  
PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI Y  
CROIENT...**



Si ton manager oublie de confirmer ce qu'il te dit en réunion ou entretien, envoie lui ton propre compte-rendu par email.

**MOBILITÉ**

**ASTEK PROPOSE DES MISSIONS DANS  
TOUTE LA FRANCE ...**

Demande toujours à ton manager un ODM qui détaille les conditions de réalisation de la mission : lieu, durée, remboursement des frais occasionnés.

**FRAIS PROFESSIONNELS**

**LE PRINCIPE EST CLAIR : AU RÉEL OU AU  
FORFAIT, LE SALARIÉ NE DOIT PAS UTILISER  
SON SALAIRE POUR SON TRAVAIL !**

Soumets toujours tes justificatifs par notes de frais dans Simus !

**VOYAGE EN TRAIN ... EN 1ÈRE CLASSE,  
C'EST DANS LA CONVENTION COLLECTIVE**

Demande toujours un voyage en 1ère classe, pour travailler sereinement c'est mieux.



**TEMPS DE TRAVAIL ASTEK EST UNE  
DES RARES ESN OÙ L'ON PEUT ENREGISTRER  
SON TEMPS DE TRAVAIL**

Saisis tes horaires à la demi-heure près, tu sauras ainsi si ton temps de travail réel est différent de celui prévu à ton contrat.

**SANS SOLDE IMPOSER DES  
CONGÉS SANS SOLDE, C'EST ILLÉGAL...**

Si un manager te demande de poser des congés sans solde, écris nous !

Si tu as un doute sur ce qu'un manager te propose, demande lui toujours les règles et procédures applicables.  
Si tu ne les reçois pas, demande nous.

**Notre groupe est libre ! Sans ordre d'une fédération, sans enjeu politique, juste pour l'application du droit du travail et pour se soutenir les un(e)s les autres...**

Notre organisation sans étiquette a besoin de nous tous.

Adhérez, ou faites un don, proposez-nous un peu d'aide technique...

**FÉDÉREZ AUTOUR DE VOUS !**

Contribuez à vous faire respecter vous-même et vos collègues !

Où nous trouver... <https://www.sidp.fr/astek>

<https://diversiteproximite.wordpress.com>

>> VERSO >>

[diversite.proximite@gmail.com](mailto:diversite.proximite@gmail.com)

# Comment négocier ton augmentation ?

## Augmentation individuelle

Chez Astek, l'augmentation de salaire n'a rien à voir avec l'évaluation de la performance individuelle. En 2023, qui n'a rien eu ? Et qui a eu plus de 30% ? Pour ton augmentation, choisis le bon moment : en plein milieu d'une mission, fais savoir que tu cherches un job ailleurs... Soudainement, ton "manager" prendra soin de toi (CARE)...

## Augmentation générale

Chez Astek, l'évolution de salaire n'a rien à voir non plus avec le souci que la direction aurait de préserver le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés. Si tu le croyais, c'est qu'Astek fait reluire son image sur les réseaux...

Pour ton augmentation, il faut que tu contribues à concrétiser la responsabilité sociétale (RSE) d'Astek, en aidant les syndicats à négocier un plan d'augmentation des salaires.

**Pour 2025, nous comptons finaliser la NAO le 23 Janvier. Réponds vite au sondage sur notre site internet !**

## Fais-toi respecter

Rejoins le mouvement afin notamment de préserver la liberté d'information syndicale !  
Note : adhésion et don sont éligibles à crédit d'impôt de 66%.

### Montant de l'adhésion

0,2% du salaire net annuel

*Si tu préfères juste apporter des idées et des compétences au mouvement, c'est aussi bienvenu !*

**Si ton manager évoque la possibilité de rompre ton contrat, contacte-nous !**

**Si tu souhaites partir vite car Astek ne te donne pas de travail, contacte-nous !**

**Si l'entreprise t'impose des congés payés, contacte-nous !**

### Contenu de notre site web

#### **Résumés des réunions mensuelles du CSE**

Communication hebdomadaire  
Procédures judiciaires en cours

#### **Questions fréquentes**

Liens utiles...

### Délégués syndicaux

Christelle NOEL  
Eric DUCATEL  
Mostafa OUBID

### **Connecte-toi aussi sur linkedin**



**Pose-nous des questions**

**Si tu reçois cette communication électronique c'est parce que nous sommes parvenus à signer un accord de "droit syndical" qui permet aux syndicats et au CSE de communiquer par email tous les trimestres au sein de l'entreprise !**

**Saluons le geste.**